

printemps des sciences

sciences en Vies

du 22 au 28 mars 2010

en FIV de vie



Etudiants de première année en Biologie médicale (1BM3)

Les limites de la fécondation in vitro

1. La bioéthique



- Discipline qui étudie les problèmes moraux soulevés par la recherche biologique et médicale.
- Elle assure le respect et la protection de chacun face aux progrès scientifiques.

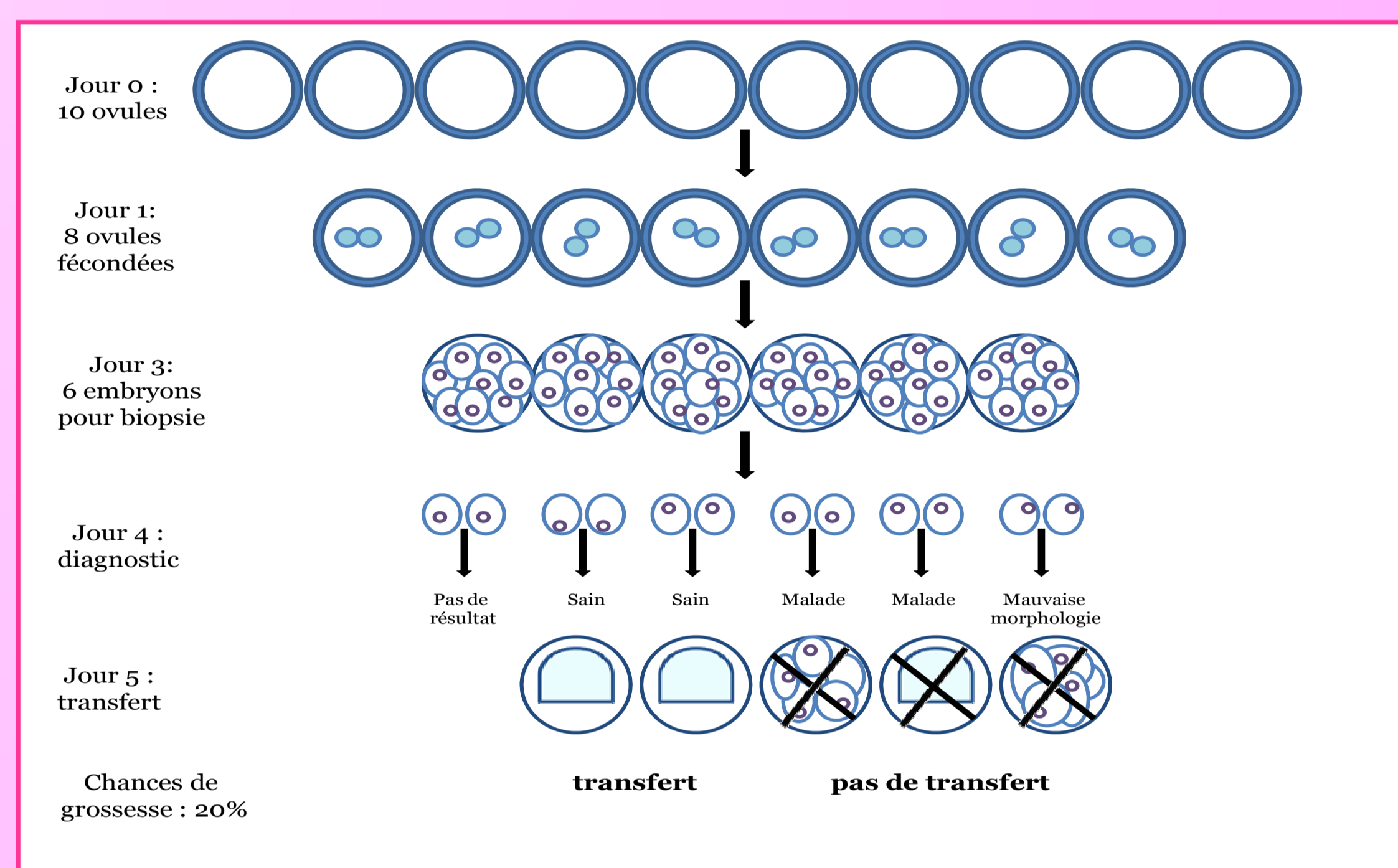
Sont autorisés en Belgique (lois du 6 juillet 2007) :

- la FIV ;
 - le don de sperme, d'embryons et d'ovocytes ;
 - la congélation d'embryons.
- Pour les mères porteuses :
→ pas encore de cadre légal.

2. Le DPI (Diagnostic préimplantatoire)

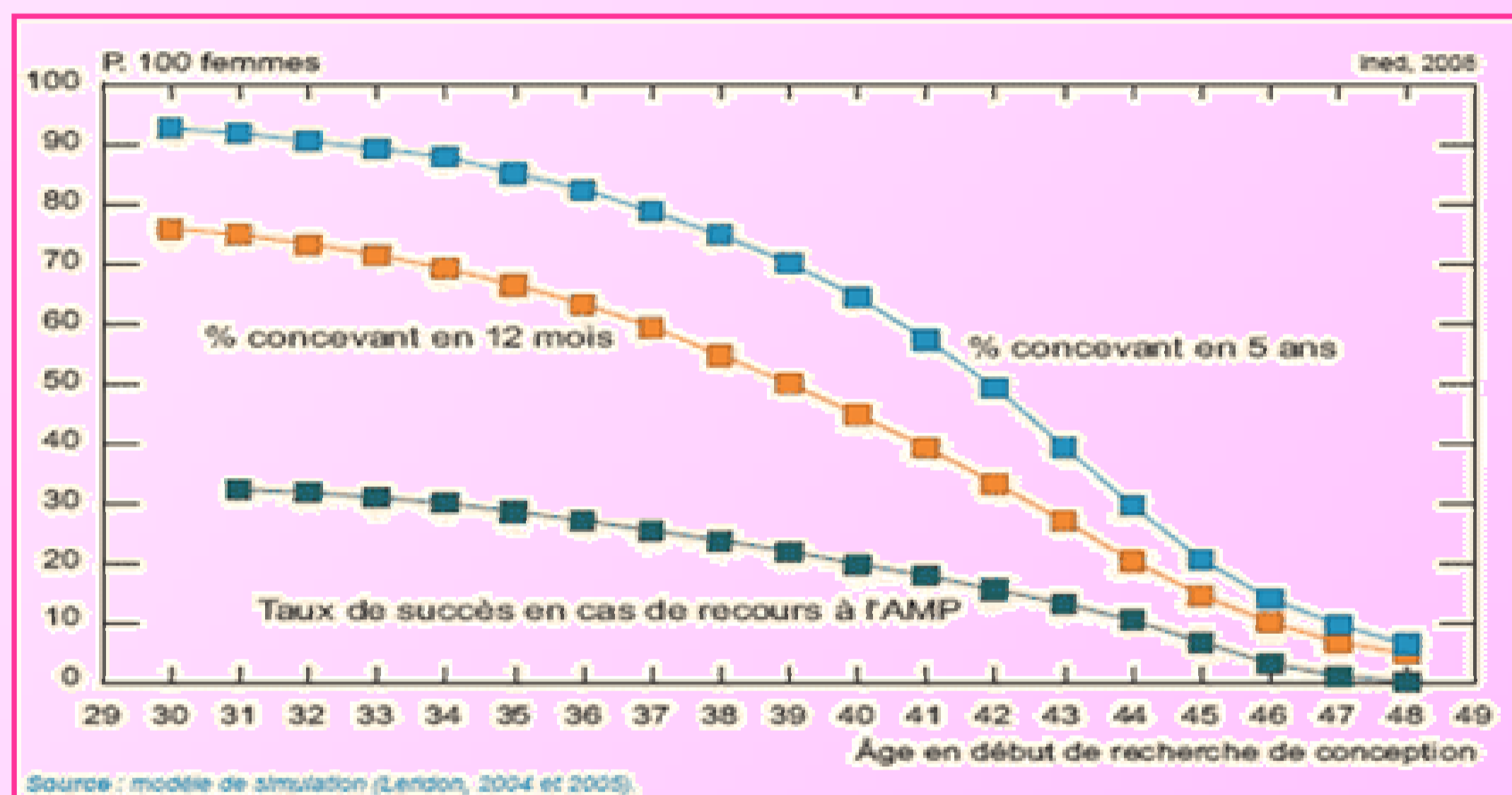
Le DPI consiste à rechercher certaines anomalies génétiques sur des embryons obtenus par FIV.

Le DPI peut mener à l'**eugénisme** : ensemble de méthodes qui visent à une sélection du patrimoine génétique. Il a pris les pires formes de discrimination dans l'Allemagne Nazie.



Protocole type de mise au point du diagnostique préimplantatoire.

3. Grossesses après l'âge biologique de fertilité



Probabilité d'obtenir une grossesse (conduisant à une naissance vivante) selon l'âge en début de tentative : spontanément en 12 mois ou en 5 ans ou au moyen d'un traitement d'aide médicale (deux tentatives de FIV).

Forte diminution de la fertilité en fonction de l'âge de la mère. Au-delà d'un certain âge, les grossesses sont rendues possibles grâce au don d'ovocytes :

- Demande d'implantation autorisée jusqu'à **45 ans**.
- Transfert d'embryon(s) limité à **47 ans**.

En fonction de l'âge, présence de nombreux risques pour la mère (complications à l'accouchement, diabète,...) et pour l'enfant (prématurité, maladies génétiques,...).



En Angleterre, Patricia Rashbrook, âgée de 62 ans, a accouché d'une petite fille par césarienne.

4. Grossesses multiples

Limitation des risques grâce à la réduction du nombre d'embryon(s) implanté(s) en fonction de l'âge et du nombre de cycles de PMA subit par la femme.

Age de la mère	< 35 ans	> 36 et < 39 ans	> 40 ans
Cycle n°1	1 embryon	2 embryons	Non limité
Cycle n°2	1 embryon*	2 embryons	Non limité
Cycle n°3 à 6	2 embryons	2 embryons	Non limité

* Exceptionnellement 2 suivant la qualité des embryons

5. Don de gamètes

Gratuit et anonyme, les volontaires :

- ont moins de 35 ans pour le don d'ovocytes ;
- ont moins de 44 ans pour le don de sperme ;
- sont exempts de MST ou d'anomalies génétiques ;
- ont une perception saine de leur acte.